



TRAVAUX

RUE DU DOCTEUR MAGNAN

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** » Choisy - Jeanne d'Arc - Seine, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Suite à la concertation réalisée avec les riverains, la cité scolaire Claude Monet et les commerçants, nous végétalisons la rue du Docteur Magnan et nous créons une zone de rencontre, pour un espace plus calme et moins pollué.

Où ?

Rue du docteur Magnan

Quand ?

Du lundi 05 juillet jusqu'à l'automne 2023.

Programme :

Juin 2023 : Travaux préparatoires à l'aménagement définitif

- 🚧 Prolongation de la neutralisation des places de stationnement ;
- 🚧 Le cheminement piéton sera maintenu pendant toute la durée du chantier ;
- 🚧 L'accès aux véhicules de secours sera assuré.

3 juillet à mi-septembre 2023 : Travaux d'aménagement

Création de jardinières en pleine terre, de zones de stationnement pompiers et d'une place pour les personnes en situation de handicap, avec mise en place d'une zone de rencontre.

- 🚧 La rue sera mise en impasse de 08h00 à 17h00 pour les besoins du chantier ;
- 🚧 Le cheminement piéton sera maintenu pendant toute la durée des travaux ;
- 🚧 L'accès aux véhicules de secours sera assuré ;
- 🚧 L'accès aux parkings de la rue sera ponctuellement interrompu. Ces fermetures feront l'objet d'une communication spécifique.

Automne 2023 : Travaux de plantations

Des plantations auront lieu, notamment des arbres, pendant cette période favorable.

Vous avez un véhicule ? Tournez la page



Chantiers neutralisant un accès à un parking de stationnement privé Accès aux droits de stationnement résidentiel gratuits

Lorsqu'un chantier de voirie impose la neutralisation d'un accès à un parking de stationnement privé, la Ville de Paris peut accorder des **droits de stationnement résidentiel gratuits pour la période considérée, aux conditions suivantes :**

- Être résident à Paris (résidence principale).
- Posséder ou louer un parking à une adresse concernée par les travaux.
- Être en possession d'un certificat d'immatriculation du véhicule aux prénoms et nom du demandeur, et domicilié à Paris.

Le bénéficiaire de ces droits temporaires :

- Pourra stationner sur les places mixtes (ouvertes au stationnement résidentiel), sans prendre de ticket à l'horodateur, pendant toute la durée des travaux, dans un périmètre centré autour de l'adresse du parking qu'il utilise : un plan lui précisant la localisation de ce périmètre lui sera transmise lors de la confirmation de l'ouverture des droits.
- Devra, en application des dispositions du Code de la Route, déplacer son véhicule au minimum une fois par semaine.

La demande devra être formulée à l'adresse mail suivante :

Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr

Le courriel devra être accompagné de la copie :

- De la taxe d'habitation ou d'un avis d'imposition sur le revenu aux noms et prénoms du demandeur à une adresse parisienne.
- De l'acte de propriété ou du contrat de location pour la place de stationnement privée concernée.
- Du certificat d'immatriculation du véhicule remplissant les conditions mentionnées ci-dessus.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DU PAYSAGE ET DE L'AMÉNAGEMENT
103, AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^e

ENTREPRISES

CARDEM - ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE - REFLEX -
SIGNATURE- ID VERDE - LOISELEUR TERIDEAL
EAU DE PARIS - SETHA

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER